

VOS ÉLUS CFDT

La section syndicale CFDT de Vincennes a obtenu 2 sièges sur 6 lors des dernières **élections professionnelles**, le 8 déc. 2022. Merci encore à tous les agents qui nous ont témoigné leur confiance en votant pour notre liste !

Même si nous ne sommes pas majoritaires, vous pouvez compter sur nous pour défendre l'intérêt des agents et porter notre projet, nos **revendications** (voir au verso).

Vos élus en CST (Comité Social Territorial, anciennement Comité Technique) :

Titulaires :	Suppléants :
DELPORTE Anthony	ROUSSEAU Sandrine
VILLALON Vinciane	BAGOT Grégoire

Vos mandatés en FS-SSCT (Formation Spécialisée Santé Sécurité et Conditions de Travail , anciennement CHSCT) :

Titulaires :	Suppléants :
DELPORTE Anthony	VILLALON Vinciane
ROUSSEAU Sandrine	SEBBAN Nadine



RÉFORME DES RETRAITES : LA FRANCE D'EN BAS = SOUS-FRANCE

Depuis le mois de janvier, la CFDT se mobilise, avec tous les autres syndicats, contre la réforme des retraites.

Une telle réforme ne peut être acceptée.

7 français sur 10 et 9 salariés sur 10 sont opposés à ce projet !

Une réforme obligeant à travailler plus longtemps... alors que la fatigue physique et morale se fera sentir et augmentera significativement les cas de burn-out et d'accidents au travail.

Résultat : moins de retraités et plus d'arrêts maladie.

Au-delà, la non-prise en compte des carrières longues, de la pénibilité, des femmes et des parents montre à quel point le Gouvernement est déconnecté de la réalité et de la souffrance des travailleurs et des travailleuses.

Même si le Gouvernement clame haut et fort qu'il veut un dialogue social autour de la réforme, sa méthode (en passant par un budget rectificatif) consiste à raccourcir les débats au maximum pour passer en force.

**NON A LA RÉFORME DES RETRAITES !
NON AU REcul DU DÉPART A 64 ANS !**

CST DU 8 MARS 2023 : si vous voulez des informations sur les points abordés et sur nos interventions, nous sommes à votre disposition.

POUR LA DÉFENSE DES DROITS ET DES INTÉRÊTS DES AGENTS

- Anthony Delporte, secrétaire de section : 06 76 10 94 87

Mail: delporte.cfdt@gmail.com ou cfdt.vincennes@gmail.com

Intranet de la CFDT : [page d'accueil de l'intranet](#) → [la vie de l'agent](#) → [le droit syndical](#) → [coordonnées des organisations syndicales](#) → [CFDT](#) → [plus d'informations ici](#)

TÉLÉTRAVAIL

Premier gros chantier de la mandature, le télétravail est une des grandes attentes des agents en cette année 2023.

Une amélioration des conditions de travail :

Pour certains agents habitant loin de Vincennes, le télétravail permettra une forte diminution des temps de transport, facteurs de fatigue et de stress.

A l'heure de la dématérialisation, le télétravail est la suite logique de cette démarche. De plus, le développement de l'intranet et des démarches administratives à distance donne appui à cette nouvelle possibilité.

Toutes les catégories d'agents sont concernées.

La CFDT invite tous les agents à lister les tâches pour lesquelles ils pourraient télétravailler et à les faire remonter à leur hiérarchie mais à nous aussi, pour qu'on puisse vous accompagner dans cette démarche. **Vous pouvez nous les faire parvenir : cfdt.vincennes@gmail.com**

NOS REVENDICATIONS

- ✧ Mise en place de l'accord **télétravail**.
- ✧ **Chèques restaurant** pour le travail du samedi ou en soirée, ou pour les agents en poste loin de la cantine. Ne rien faire pour ces agents augmente les inégalités, alors que la ville dit lutter contre celles-ci.
- ✧ Le recrutement d'un **Conseiller en prévention** et le développement des assistants de proximité.
- ✧ Mise en place de **NBI** (Nouvelle Bonification Indiciaire).
- ✧ La mise en place d'un **service d'assistance à la dématérialisation** (formations et agents ressources).
- ✧ **Revalorisation des métiers de l'animation** (participation de la CFDT Vincennes au Comité national de la filière animation)
- ✧ Etat des lieux local sur les primes **CTI** issues du Ségur de la santé et applicables dans la territoriale.
- ✧ Transparence des **grilles du RIFSEEP** et mise en place de critères pour l'encadrement d'enfants (animation, Atsem, agents des crèches).
- ✧ Élargissement de la **prime mobilité** verte aux **trottinettes** et mise en place d'une indemnité kilométrique complémentaire.
- ✧ Le **remplacement** de toutes les absences (maternité, formation, longue maladie...) le non-remplacement entraîne de la souffrance au travail pour les uns et de la discrimination envers les autres.
- ✧ La transparence sur les **avancements de grades et les promotions internes...**

TÉLÉTRAVAIL POUR TOUS !



COMITÉ NATIONAL DE LA FILIÈRE ANIMATION

La CFDT Vincennes, par le biais de son secrétaire, participe au Comité national de la filière animation, piloté par la secrétaire d'état Mme El Haïry. Ce comité a pour objectifs la professionnalisation, la reconnaissance et l'amélioration des conditions de travail des métiers de l'enfance : l'animation mais aussi les ATSEM, AESH, ...

La revalorisation de ces métiers est bien sûr à l'ordre du jour (NBI obligatoire, grilles indiciaires...).

Car l'animation n'est pas un jeu mais un vrai métier !

ANIMER N'EST PAS JOUER

Confédération Française Démocratique du Travail
Syndicat Départemental CFDT Interco 94 / Val-de-Marne

Maison des Syndicats – 11/13, Rue des Archives –
94010 Créteil Cedex

Tél : 01 43 99 12 43 / Mail : interco94@interco.cfdt.fr